

INFORMATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Information : contact@mupras.com
Membre en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La mutuelle garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02520

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : AMADOU MOSTAPHA

Date de naissance : 20/09/54

Adresse : YASSIRI LUE IBNIU NAFIS N°62

Tél. : 0678588384

Total des frais engagés : 1700,00 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophtalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Étage Msârif
Casablanca. Tel : 05 22 99 45 57

Date de consultation : 02/09/2019

Nom et prénom du malade : AMADOU Aminc. Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Rétine

→ Aft. d'All. Ben Abdellah

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 04/09/2019 Le : 1/10/2019

Signature de l'adhérent(e) : 

9

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02.03.2019	C2		200.-	Dr. BERRADA SOUÏNIA Ophtalmologiste Galerie Familiale 3ème Rue Jura et Av. Vergne 3ème Etage Maârif Assurance : T.M. 022 55 41

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du praticien	Date des Seins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
LUNETTES ISABELLE 24, Rue des Anglais - Bhir Jellal Casablanca	2.9.19					1500.00 DH

RELEVE DES FRAIS E...

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OD

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction] ctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Docteur BERRADA SOUNI Chakib

Spécialiste des Maladies et Chirurgies des yeux

Strabologie - Lentilles de Contact - Laser - Angiographie

Lazik - Cataracte au Lazer

Membre de La Société Française d'Ophtalmologie

Agrée Pour Permis De Conduire



الدكتور براادة السنی شکیب

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب الدول عدسة الاتصال - الليزر - أخبيوغرافي

لزيك - إزالة الجلالة بالليزر

عضو الجمعية الفرنسية لـ أمراض العيون

مرخص إعطاء الشهادة للقدرة على القيادة

Casablanca, le :

02.09.2011

الدار البيضاء ، في :

M. Amine - Amine

Lunettes de Conduire (vh) (vh + Lentille) (vh + Lentille)

$$\begin{aligned}
 \text{vh} &= (45^\circ - 45^\circ) - 500 \text{ mm} \\
 \text{vh} &= (5^\circ - 45^\circ) - 500 \text{ mm}
 \end{aligned}$$

~~LUNETTES ISLAM
84, Rue des Anglais - Bbira Jdida
Casablanca~~

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB

Ophtalmologiste

Galerie Familia Angle Rue Jura

et Av. Vergnes 3ème étage Maârif

Casablanca - Tel. : 0522.99.45.68/69

Galerie Familia Angle Rue Jura - Auvergne (Ancien cinéma

Familia) 3ème étage - Maârif - Casablanca

Tél. : 0522.99.45.68/69

رواق فامليا زاوية زنقة حورا و اوفرني (سينما فامليا سابقا)

الطابق - المعارض - الدار البيضاء

الهاتف : 0522.99.45.68/69



نظارات إسلام

LUNETTES ISLAM

184 Rue des Anglais Bhira JADIDA
Casablanca

84, Rue des Anglais - Bhira Jidida
Casablanca Casa 264242 - Patente : 30011275
ICE : 00547430000120

Facture

0004773

2- 8.19.

Casablanca, le

M. AMADOU Am, ior & Doit

Monture des Verres	Vision de loi	Vision de Prés	Doubles foyers	Varilux
OK M. S	OD 009	OD	OD	OD
OK	OG 400	OG	OG	OG
Monture	Métal	Plastique		
V.L. : - OD	(40 - 0,5) - S			400,00
- OG	(60 - 0,6) - S			550,00
V.L. : - OD				550,00
- OG				
ADD./				
TOTAL	500			1500,00

LUNETTES ISLAM
184 Rue des Anglais Bhira Jidida
Casablanca

Arrêtez la présente facture à la somme de

Cent dinars 211 e Cey